



Carcassonne,

Le 03 septembre 2021,

Madame, Monsieur,

Conformément à nos statuts et après approbation de notre Conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous inviter à travers ce courrier à participer à distance et de manière exceptionnelle à une

Assemblée Générale extraordinaire 2021 de notre association

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale extraordinaire a pour but d'organiser, dans les semaines qui viennent, avec vos administratrices et administrateurs et membres du bureau, la reprise progressive de nos activités avant de renouer, nous l'espérons tous, dès janvier 2022 (si les conditions sanitaires le permettent) avec le fonctionnement traditionnel de notre société, la tenue de l'Assemblée Générale 2022 et le renouvellement intégral du Conseil d'Administration de la Société.

Afin de préparer cette relance de la SESA ainsi que la publication et l'envoi de nouveau bulletin en ce mois de septembre (le tome CXX, millésime 2020), je vous demande donc de me faire parvenir votre réponse aux points abordés ci-dessous, par retour de courrier ou par email à la nouvelle adresse de la SESA :

sesa11@orange.fr

Seront prises en compte toutes les réponses qui nous seront parvenues jusqu'au 15 septembre inclus.

1) Rapport moral et d'activité 2020

Avec le déclenchement de la crise COVID, la SESA n'a pas été, dès le mois de mars 2020, dans la possibilité de proposer à ses membres un calendrier d'activité comme ils en avaient l'habitude ; toutefois, grâce au travail de ces administratrices et administrateurs, grâce aux auteurs que nous avons sollicités et qui ont répondu présents, la publication du bulletin CXIX, millésime 2019 de la société a pu être maintenue et le bulletin livré chez vous entre décembre 2020 et janvier 2021. Mis aussitôt en chantier, le bulletin CXX, millésime 2020 vous sera envoyé au cours de ce mois de septembre 2021. Le lien avec vous a pu également être maintenu à travers nos échanges par courrier et les réseaux sociaux, tout particulièrement sur nos pages Twitter et Facebook. Un grand merci à toutes celles et ceux qui, parmi vous, ont permis de maintenir visibles nos champs d'activité durant cette triste période et d'avoir fait en sorte qu'elle ne soit qu'une parenthèse exceptionnelle à l'aune de nos 132 années d'existence.

Avec vos administratrices et administrateurs, nous avons pu aussi commencer durant cette année à ouvrir de nouveaux chantiers dont témoignent déjà le bulletin 2019 en votre possession et le bulletin 2020 à venir. Je pense par exemple à l'exploration de nos archives anciennes et de notre fonds photographique ou encore notre volonté de mettre en avant l'histoire des premières femmes de la SESA, véritables pionnières de la culture scientifique, un chantier dont la presse locale s'est faite l'écho.

Nous avons aussi profité de cette année pour réorganiser notre bibliothèque et faire en sorte qu'elle soit plus fonctionnelle au moment, très proche, où nous pourrions à nouveau vous y accueillir dans le respect des règles sanitaires, sans doute dès ce mois de septembre. Si nous le pouvons, nos séances mensuelles reprendront également ce mois-ci ou au plus tard le troisième samedi d'octobre, dans un autre cadre qu'à l'accoutumée puisque la mairie de Carcassonne nous propose de les organiser dorénavant au nouveau complexe associatif de l'Odéum. Nous vous tiendrons informer dans les jours qui viennent sur le calendrier envisageable pour cette fin d'année et ce que nous pourrions engager comme activités dès le premier semestre 2022.

2) Rapport financier 2020 et le prévisionnel 2021

Le bilan financier 2020, proposé par notre trésorière Mme Marcelle Lattes, a été contrôlé par notre vérificatrice aux comptes, Mme Françoise Viala.

COMPTE RENDU FINANCIER 2020

Recettes		Charges	
70 - Ventes	610,5	60- Achats	1 347,67
74- Subventions	2 245	61- Services extérieurs: internet	364,15
Dons	160	affranchissement	1 724,85
75- Cotisations	7 615	62- autres serv. Ext: publications	10 270,41
76-Produits financiers	239,38	services bancaires	304,6
78- Reprises sur provisions	5 000	déplacements, interventions	233,1
TOTAL	15869,88	TOTAL	14 244,78
	Solde		1 590,10 €

Quelques commentaires sur les recettes : Le montant des subventions atteignait 2432 euros en 2019 ; il est seulement de 2245 euros en 2020. Pour la troisième année consécutive, la commune de Castelnaudary sollicitée, n'a pas donné suite à notre demande. Dans l'impossibilité de pouvoir présenter des rendez-vous réguliers tout au long de l'année, le nombre d'adhésion à la Société a baissé considérablement cette année ; on est ainsi passé de 372 adhésions en 2019 à 286 en 2020. Cette chute d'adhésions a évidemment eu pour conséquence une baisse logique de revenus pour la Société (estimable entre 2500 et 3000 euros). En conséquence, pour pouvoir assurer la publication du bulletin, le Président a autorisé un virement de 5000 euros du livret de la Caisse d'Epargne sur le compte chèque courant de la Société. Cette érosion des adhésions est, bien sûr, due à l'arrêt de la plupart de nos activités suite à la crise de la COVID-19.

Quelques commentaires sur les dépenses : Les achats mentionnés dans le tableau couvrent essentiellement l'acquisition d'une nouvelle imprimante et d'un ordinateur portable devenus indispensables au bon fonctionnement de la bibliothèque et des séances. Nous avons édité cette année 550 bulletins distribués à 286 adhérents et à 56 sociétés ou organismes en échange, 11 organismes abonnés (Bibliothèques, Centres de recherche), 15 institutions ou collectivités. Enfin le nombre de pages du bulletin 2019 étant inférieur à celui de 2018 les frais d'impression ont baissé d'un peu plus de 2000 euros par rapport à l'année dernière.

Il n'est pas fait état du montant de notre nouvelle assurance car Allianz, notre ancien assureur, demandait la cotisation en décembre de l'année précédente alors que la MAIF, notre nouvel assureur, ne la demande qu'en janvier de l'année en cours soit 2021.

Ligne affranchissement : dans les 1724,59 euros indiqués sont compris les frais d'envoi du bulletin.

BILAN 2020

Actif		Passif	
valeurs disponibles au 31/12/2020		Résultats au 01/01/2020	
Banque C.E.: compte chèque	2 272,41	C.E. Compte chèque	1165,99
livret	43 720,34	livret	48480,96
Intérêts cumulés(17-18)	717,85		
B.Post: compte chèque	1 682,19	la Poste compte chèque	2219,41
Espèces	196,63	Espèces	132,96
Reprise sur production	5 000,00	résultat 2019	1590,1
TOTAL	53 589,42		53589,42 €

budget prévisionnel 2021

Recettes		Charges	
70 - Ventes	500	60- Achats	100
74- Subventions	2 500	61- Services extérieurs: internet	450
75- Cotisations	8 500	assurance	300
		affranchissement *	4300
76-Produits financiers	200	62- autres serv. Ext: publications	9800
78-Reprise sur provisions	3500	services bancaires	150
		déplacements, interventions	100
TOTAL	15 200,00	TOTAL	15 200,00

* courrier courant + envoi bulletin millésime 2019 et 2020

Commentaire du budget prévisionnel :

A propos des recettes : Pour établir ce prévisionnel, nous sommes partis sur la base :

- d'un nombre d'adhérents équivalents à celui de 2020 (280).
- d'un niveau de subventions similaire en 2021 à celui de 2020. On peut tout de même signaler que déjà le Conseil Départemental de l'Aude a augmenté sa subvention à la SESA de 100 euros cette année, passant d'un montant de 500 à 600 euros.

3) Prolongation exceptionnelle du mandat des administratrices et administrateurs actuels de la SESA jusqu'au premier semestre 2022

Voici la motion soumise au vote agréée par les administrateurs de la SESA après proposition du Président :

« En raison de la crise sanitaire COVID 19 que nous subissons actuellement et dans le but d'assurer la bonne continuité de la gouvernance et du fonctionnement de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, les sociétaires de la SESA, réunis au cours de cette Assemblée Générale extraordinaire, acceptent exceptionnellement de maintenir en état la gouvernance de la société et de prolonger à cet effet d'un an le mandat du Conseil d'Administration actuel ainsi que le bureau qui en émane jusqu'à la reprise normale de la vie de la Société et la tenue d'une assemblée générale au cours du premier semestre 2022, si possible, si les conditions sanitaires le permettent, dès le mois de janvier 2022 »

Comptant sur votre participation et votre vote pour nous aider à relancer toutes et tous ensembles les activités de notre chère SESA, je vous prie d'agrée, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président

Charles Peytavie



Vote Assemblée Générale extraordinaire de la SESA 2021

Rappel : seront prises en compte toutes les réponses qui nous seront parvenues jusqu'au 15 septembre inclus.

Document à renvoyer une fois rempli par courrier à l'adresse :

SESA

Maison des Associations Bureau N° 2, Place des Anciens Combattants d'Algérie et d'Afrique du Nord

11000 CARCASSONNE

Document à renvoyer par courriel à l'adresse :

sesa11@orange.fr

Vote sur les points présentés à l'ordre du jour :

1) Approbation du rapport moral et d'activité 2020 :

Sélectionner votre réponse :

Pour

Contre

Je m'abstiens

2) Approbation du rapport financier 2020

Sélectionner votre réponse :

Pour

Contre

Je m'abstiens

3) Prolongation exceptionnelle du mandat des administratrices et administrateurs actuels de la SESA, jusqu'au premier semestre 2022

Sélectionner votre réponse :

Pour

Contre

Je m'abstiens